



Le 21 mai 2018



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

A l'issue du 34^{ème} sommet franco-italien qui s'est tenu à Lyon le 27 septembre dernier, vous avez confirmé l'engagement de notre pays dans la réalisation du tunnel international du Lyon-Turin en soulignant l'intérêt stratégique de l'ensemble de cette liaison dans le contexte de structuration des réseaux transeuropéens de transport.

En tant qu'élus des territoires directement concernés par cette infrastructure d'avenir, nous saluons cet engagement. Mais les débats liés à la future Loi d'Orientation des Mobilités laissent craindre un report au-delà de 2038 de l'aménagement des voies d'accès depuis Lyon jusqu'au tunnel transfrontalier dont la mise en service est, elle, programmée en 2030. En guise de transition dans ce long intervalle, il est envisagé d'investir dans la modernisation d'un itinéraire historique excentré n'appartenant pas au réseau transeuropéen de transport et structurellement inadapté à un axe de fret massifié.

Nous tenons à attirer votre attention sur les incohérences et les lourdes conséquences négatives d'un tel report sur les plans économique, écologique et géostratégique.

Fruit de plusieurs traités internationaux et d'engagements auprès de l'Union européenne, mais aussi de trente années de quasi consensus politique à tous les étages du processus décisionnel, la liaison Lyon-Turin a été conçue comme un tout cohérent, composé du tunnel transfrontalier et des voies d'accès à l'ouvrage. C'est la réalisation coordonnée de l'ensemble des composantes du programme qui garantira sa pleine efficacité et toute sa pertinence, et par là même l'optimisation des importants investissements déjà engagés.

Sans voie d'accès française moderne et performante, il ne sera pas possible de verrouiller le chaînon manquant du corridor ferroviaire méditerranéen reliant la péninsule ibérique à l'Europe centrale, et demain l'Asie via les nouvelles routes de la soie en plein développement. La compétitivité économique de la France et de ses territoires est subordonnée à leur connexion aux grands axes et flux contemporains de circulation des marchandises et des voyageurs ; des flux créateurs d'activités et d'emplois dont notre pays ne peut rester à l'écart, alors même que nos voisins de l'Arc alpin ont depuis longtemps anticipé la captation en se dotant d'infrastructures de nouvelle génération.

Sans voie d'accès française moderne et performante, il ne sera pas possible d'opérer un report modal massif du transport transalpin de marchandises de la route vers le rail, alors même que, faute d'infrastructures ferroviaires adaptées aux attentes des professionnels, le trafic de poids lourds à la frontière franco-italienne repart fortement à la hausse depuis quelques années. Les conséquences négatives de ce trafic, à commencer par l'exposition des populations à une insupportable pollution et à de sérieux risques sanitaires, exigent une réponse forte inscrite dans la durée. A l'heure où votre gouvernement met en œuvre un nouveau plan de relance du fret ferroviaire et réaffirme son volontarisme en matière de transition écologique, la liaison Lyon-Turin, par ses effets structurants, peut s'affirmer comme un puissant et vertueux levier de développement du report modal en France et en Europe.

Sans voie d'accès française moderne et performante, enfin, nous passerons à côté d'une opportunité majeure pour améliorer significativement la mobilité du quotidien sur les lignes « malades » au départ de Lyon et desservant les métropoles du sillon alpin.

La question de la soutenabilité financière est aujourd'hui au cœur des débats sur l'aménagement des voies d'accès françaises de la liaison Lyon-Turin.

L'immense majorité des acteurs locaux s'accordent sur la possibilité de diviser par deux le coût de ces accès grâce à un phasage plus sobre permettant, tout en restant dans le cadre de la DUP de 2013 valable 15 ans, de ne retenir que les infrastructures essentielles à l'exploitation du tunnel transfrontalier lors de sa mise en service. Une telle démarche permettrait en outre d'élargir l'éligibilité des accès français aux financements européens.

C'est dans cet esprit que nous en appelons à votre arbitrage pour que la future Loi d'Orientation des Mobilités réaffirme clairement la volonté de l'Etat de coordonner les calendriers du tunnel international et de ses accès français, mais aussi pour que le texte enclenche, en vue de la prochaine programmation quinquennale, un processus de rationalisation technique, financière et juridique du phasage du projet, en étroite concertation avec les acteurs locaux. Cette démarche devra être logiquement articulée avec les nécessaires interventions relatives au traitement du Nœud Ferroviaire Lyonnais et du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise.

La liaison Lyon-Turin porte à la fois une vision de l'Europe, une ambition économique internationale pour la France, une puissante aspiration à la transition écologique et une stratégie d'aménagement du territoire pour tout le sud du continent. Dans le contexte d'incertitudes politiques en Italie, nous espérons vivement que vous saurez être le garant de la dynamique de ce grand chantier d'avenir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre plus haute considération.

SIGNATAIRES / Les Parlementaires

- Damien **ABAD**, Député de l'Ain, Conseiller départemental (LR)
- Martine **BERTHET**, Sénatrice de la Savoie (LR)
- Yves **BLEIN**, Député du Rhône (LREM)
- Bernard **BONNE**, Sénateur de la Loire, Conseiller départemental (LR)
- Bruno **BONNEL**, Député du Rhône (LREM)
- Emilie **BONNIVARD**, Députée de la Savoie, Conseillère régionale (LR)
- Xavier **BRETON**, Député de l'Ain, Conseiller régional (LR)
- Anne **BRUGNERA**, Députée du Rhône (LREM)
- François-Noël **BUFFET**, Sénateur du Rhône (LR)
- Jean-Claude **CARLE**, Sénateur de la Haute-Savoie (LR)
- Patrick **CHAIZE**, Sénateur de l'Ain (LR)
- Dino **CINIERI**, Député de la Loire, Conseiller régional (LR)
- Thierry **CORNILLET**, Député européen (MRSL)
- Michel **DANTIN**, Député européen, Maire de Chambéry (LR)
- Typhanie **DEGOIS**, Députée de la Savoie (LREM)
- Virginie **DUBY-MULLER**, Députée de la Haute-Savoie, Conseillère départementale (LR)
- Jean-Luc **FUGIT**, Député du Rhône (LREM)
- Bernard **FOURNIER**, Sénateur de la Loire (LR)
- Olga **GIVERNET**, Députée de l'Ain (LREM)
- Françoise **GROSSETÊTE**, Députée européenne (LR)
- Sylvie **GUILLAUME**, Vice-présidente du Parlement européen (Socialiste & Démocrate)
- Loïc **HERVÉ**, Sénateur de la Haute-Savoie (UDI)
- Elodie **JACQUIER-LAFORGE**, Députée de l'Isère (Modem)
- Hubert **JULLIEN-LAFERRIÈRE**, Député du Rhône (LREM)
- Anissa **KHEDHER**, Députée du Rhône (LREM)
- Elisabeth **LAMURE**, Sénatrice du Rhône (LR)
- Frédérique **LARDET**, Députée de la Haute-Savoie (LREM)
- Marion **LENNE**, Députée de la Haute-Savoie (LREM)
- Marjolaine **MEYNIER-MILLEFERT**, Députée de l'Isère (LREM)
- Patrick **MIGNOLA**, Député de la Savoie, Conseiller régional (Modem)
- Jean-Michel **MIS**, Député de la Loire (LREM)
- Cyril **PELLEVAT**, Sénateur de la Haute-Savoie (LR)
- Bernard **PERRUT**, Député du Rhône (LR)
- Frédérique **PUISSAT**, Sénatrice de l'Isère, Conseillère départementale (LR)
- Véronique **RIOTTON**, Députée de la Haute-Savoie (LREM)
- Vincent **ROLLAND**, Député de la Savoie, Conseiller départemental (LR)
- Xavier **ROSEREN**, Député de la Haute-Savoie (LREM)
- Thomas **RUDIGOZ**, Député du Rhône (LREM)
- Martial **SADDIER**, Député de la Haute-Savoie, Conseiller régional (LR)
- Nathalie **SARLES**, Députée de la Loire (LREM)
- Michel **SAVIN**, Sénateur de l'Isère (LR)
- Valérie **THOMAS**, Députée du Puy-de-Dôme (LREM)
- Jean-Louis **TOURAINÉ**, Député du Rhône (LREM)
- Stéphane **TROMPILLE**, Député de l'Ain (LREM)
- Olivier **VERAN**, Député de l'Isère (LREM)
- Patrice **VERCHERE**, Député du Rhône, Conseiller régional (LR)
- Charles de la **VERPILLIÈRE**, Député de l'Ain, Conseiller départemental (LR)
- Jean-Pierre **VIAL**, Sénateur de la Savoie, Conseiller départemental (LR)
- Michèle **VULLIEN**, Sénatrice du Rhône (Union Centriste)

SIGNATAIRES / **Les Présidents d'exécutifs**

- Jean-Pierre **BARBIER**, Président du Département de l'Isère (*LR*)
- Etienne **BLANC**, 1^{er} Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, membre fondateur de la Transalpine (*LR*)
- Jean-François **DEBAT**, Président de Bourg-en-Bresse Agglomération, Maire de Bourg-en-Bresse, Conseiller régional (*PS*)
- Jean **DEGUERRY**, Président du Département de l'Ain (*LR*)
- Xavier **DULLIN**, Président du Grand Chambéry, Conseiller régional (*LR*)
- Yves **DURBET**, Président du Syndicat du Pays de Maurienne (*SE*)
- Christian **DUPESSEY**, Président d'Annemasse Agglo, Maire d'Annemasse (*PS*)
- Eric **FOURNIER**, Maire de Chamonix Mont Blanc, Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes (*UDI*)
- Hervé **GAYMARD**, Président du Département de la Savoie (*LR*)
- David **KIMELFELD**, Président de la Métropole de Lyon (*LREM*)
- Christian **MONTEIL**, Président du Département de la Haute-Savoie (*DVD*)
- Jean-Luc **RIGAUT**, Président de l'agglomération Grand Annecy, Maire d'Annecy (*UDI*)
- Laurent **WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes (*LR*)
- Georges **ZIEGLER**, Président du Département de la Loire (*UDI*)

Cette démarche collective est coordonnée par le **Comité pour la Transalpine Lyon-Turin**. Présidée par **Jacques GOUNON**, PDG du groupe Getlink (Eurotunnel), la Transalpine est une association reconnue d'intérêt général qui fédère les grands acteurs politiques, institutionnels et économiques mobilisés pour la réalisation de la liaison Lyon-Turin.